

Rennes - Fiche territoire 2015-2020



Historique

- **1979** : les opérations « Habitat et vie sociale » (HVS) font l'objet d'un fort portage associatif sur des dimensions à la fois urbaine et sociale.
- **1989** : le dispositif « Développement Social des Quartiers » (DSQ) est mis en place sur les quartiers Maurepas et Le Blosne, dans le but de réhabiliter des logements, de soutenir des associations, d'accentuer la présence des services publics, etc.
- **1994** : un premier Contrat de Ville puis un second en 2000 sont mis en place, fusionnant les procédures contractuelles précédentes (développement social des quartiers, convention ville-habitat, convention de quartier, contrat action-prévention-sécurité). Le Contrat de Ville est élargi aux cinq territoires prioritaires et à la commune de Saint-Jacques de la Lande
- **2007-2009** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Rennes Métropole 2007-2009, reconduit en 2010-2014

Le contrat de ville 2015-2020

Quartiers prioritaires

Le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif aux périmètres des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville a fixé la liste des quartiers réglementaires rennais :

- **Maurepas**, 6300 habitants
- **Le Blosne**, 11200 habitants
- **Villejean**, 7100 habitants
- **Clôteaux-Champs Manceaux**, 5100 habitants

- **Cleunay**, 1300 habitants

Le territoire de **Saint-Jacques-de-la-Lande** est devenu territoire de veille.
14,4% des rennais, 7,5% des habitants de Rennes Métropole vivent dans un quartier réglementaire de la politique de la ville.

Un premier Programme de Rénovation Urbaine 2006-2014 (PRU) a été contractualisé sur les 5 ZUS (Maurepas, Le Blosne, Villejean, Cleunay et Bréquigny-Champs-Manceaux).

En 2015, les territoires de Maurepas et du Blosne ont été retenus par l'ANRU comme quartiers d'intérêt national dans le cadre du NPNRU.

Les signataires

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
– Rennes Métropole – Ville de Rennes – Ville de Saint Jacques de la Lande – Conseil départemental d'Ille et Vilaine – Conseil Régional de Bretagne	– Préfecture – Tribunal de grande instance de Rennes – Agence régionale de santé de Bretagne – Direction départementale des services de l'éducation nationale – Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	– Caisse d'allocations familiales d'Ille et Vilaine – Pôle emploi – Caisse des dépôts et Consignations – CCI de Rennes – Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ille et Vilaine – ADO Habitat – Archipel Habitat – Espacil – Néotoa – Aiguillon

Ressources

[Contrat de ville 2015-2020](#)

[Fiche territoire Rennes Métropole - avril 2013](#)